



Outils de communication (plaquette, flyer, réseaux sociaux...)

Développer des outils de communication sur mesure

Saisir les fondamentaux de la conception graphique et les bases de mise en page

- Connaître les bases de la conception graphique et les règles de communication visuelle
- Maîtriser les bases : formes, couleurs, tons directs, traitement du texte et de l'image ...
- Savoir finaliser des documents, les exporter sur internet, les imprimer et communiquer avec un imprimeur.

Réseaux sociaux mode d'emploi

- S'initier à la communication digitale
- Choisir le réseau social adapté à mon activité
- Définir un planning de publications sur mesure

Les pré-requis : Savoir utiliser un ordinateur

Matériel à apporter :

- Ordinateur portable personnel (avec une version récente de Linux ou Windows 7 et + ou Mac de moins de 10 ans)
- Un projet de communiquer (texte rédigé, besoin d'un logo, ...)
- Une sélection d'images pour illustrer vos documents

Si vous ne disposez pas d'ordinateur portable, merci de nous contacter, nous pouvons vous en prêter un.

Dates :

Vendredi 29 octobre

Horaires :

De 9h30 à 17h30

Lieu :

Safran, Panazol

Public :

Agriculteur.ice.s (et autres éligibles Vivéa),
Porteur.euse.s de projet,
Salarié.e.s

Intervenant :

Juliette Ridereau,
Animatrice Adear

Repas :

Repas tiré du sac

Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations

Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteurs, conjoints collaborateurs, aux salariés, aux cotisants solidaires et aux porteurs de projet éligibles Vivéa (dans le cadre de leur PPP) ou inscrits Pôle Emploi (AIF).

Les inscrits s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle ils sont inscrits



Tarifs et prises en charge :

- **Gratuité pour les personnes éligibles Vivéa ou Fafsea.** Le "crédit" VIVEA des contributeurs est plafonné depuis 2021 à 2 225 €/an (pas de plafond pour les PPP).

Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr.

- **Pour les personnes non éligibles** à ces fonds, contactez l'animatrice en charge de la formation pour connaître les modalités d'inscription.

- **L'adhésion 2021** à l'Adear est requise pour des questions d'assurance.



Si vous êtes agriculteur, vous pouvez également couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation et/ou bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation avec le service de remplacement de votre département.

Pour une bonne organisation, merci de respecter ces délais minimum :

Manifestez votre intérêt un mois avant

Validez votre inscription 15 jours avant la date de la formation.

Informations et (pré)-inscriptions auprès de :

Juliette R

julietter@adearlimousin.com - 05 87 50 41 03